AR CONTROLE DE LEGALITE : 083-479904732-20240628-CA_28062024_29-DE en date du 02/07/2024 ; REFERENCE ACTE : CA_28062024_29

VAR HABITAT - OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso - 83160 LA VALETTE DU VAR Adresse postale : B.P. 29 - 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

29

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du 28 JUIN 2024

Objet de la délibération :

TOULON - « 3 RUE SERRE » PROJET DE CONSTRUCTION NEUVE DE 12 LOGEMENTS Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à : LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : M. Thierry ALBERTINI

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : 22 (suite au décès

soudain d'un administrateur)

<u>Présents</u>: Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen COINTREL, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Josée MASSI, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT, Valérie RIALLAND.

Christian BRIEL ayant donné pouvoir à J GHIO Dalila CHOUIAH ayant donné pouvoir à L GUILLEUX Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à D CAPITAINE Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI

<u>Absents et excusés :</u> Martine ARENAS, Delphine GROSSO, Dominique LAIN.

Représentant du CSE: Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

<u>Commissaire du gouvernement :</u> Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var)

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

VAR HABITAT est en négociation avec un propriétaire privé pour l'acquisition sur la commune de TOULON, 3 Rue Serre, d'une parcelle de terrain à bâtir, située dans le QPV Pont du Las-Rodeillac.

Compte tenu de sa situation privilégiée, cette acquisition est une réelle opportunité en vue de l'édification, en maitrise d'ouvrage interne, d'un bâtiment de 12 logements.

Le projet nécessite l'acquisition dudit foncier incluant le transfert au profit de l'Office, du permis de construire qu'a déjà obtenu le propriétaire.

Il est à noter que le PC initial portait sur 11 logements mais qu'en date du 21/05/2024, la commune validait un PC modificatif pour la réalisation de 12 logements.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 083-479904732-20240628-CA_28062024_29-DE en date du 02/07/2024 ; REFERENCE ACTE : CA_28062024_29

Lesdits logements sont répartis comme suit :

4 T2 / 5 T3 / 3 T4 (9 LLI et 3 PLS) ainsi que 16 places de stationnement en RDC et R-1.

L'opération porte sur l'acquisition de la parcelle :

Commune: TOULON

Section :CX

Numéro: 450 pour 380 m²

Le prix de revient de l'opération serait de 2 998 786 € TTC.

Le prix de l'acquisition du foncier, valorisé d'un PC valable et opposable, est de 425 0000 € HT.

<u>Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :</u>

- La réalisation de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition de la parcelle d'une superficie de 380 m² moyennant le prix de 425.000 € HT en ce inclus le transfert du PC et PCM au profit de Var Habitat,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à la majorité, Mme Massi n'ayant pas participé aux votes, et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI